

Partir à l'international : les programmes de mobilité



La mobilité d'études pas à pas

Une mobilité d'études commence par des recherches personnelles approfondies.

N'hésitez pas à poser des questions aux différents interlocuteurs de votre mobilité : Pôle Mobilité étudiante, coordinateurs de mobilité, vos enseignants... Renseignez-vous sur les offres de formation proposées par les établissements pressentis pour votre mobilité : proposent-ils des équivalences entre vos cours et les leurs ?

Comment choisir sa destination de mobilité ?

La [carte des destinations](#) permet de consulter la liste des pays et des établissements ouverts à la mobilité, dans le cadre de partenariats et d'échanges :

- * en Europe, dans le cadre Erasmus+ (Erasmus SMS)
- * hors-Europe, dans le cadre d'une convention de coopération (Études hors-Europe)
- * Au Québec, avec le Programme BCI (Programme BCI)

Sélectionnez le critère de recherche : sélectionnez uniquement votre Département d'études dans la liste déroulante de la carte des destinations ; une recherche par pays peut compliquer votre recherche ;

Choisissez une destination : afin d'affiner votre recherche, sélectionnez le pays de votre choix, un établissement partenaire ou un mot clé ;

Vérifiez les informations : vérifiez le profil du partenariat et les disciplines ouvertes à la mobilité ; vérifiez que votre cycle d'études est autorisé.

Un [tutoriel](#) est à votre disposition pour vous guider pas à pas dans votre recherche de mobilité.